



PROJET DE TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE À LYON

CRÉATION D'UNE NOUVELLE UNIVERSITÉ (EPE) U LYON1 - U LYON 2- ÉCOLE CPE

Réunion Représentants du Personnel
30 mai 2022

Conduite et participation au projet

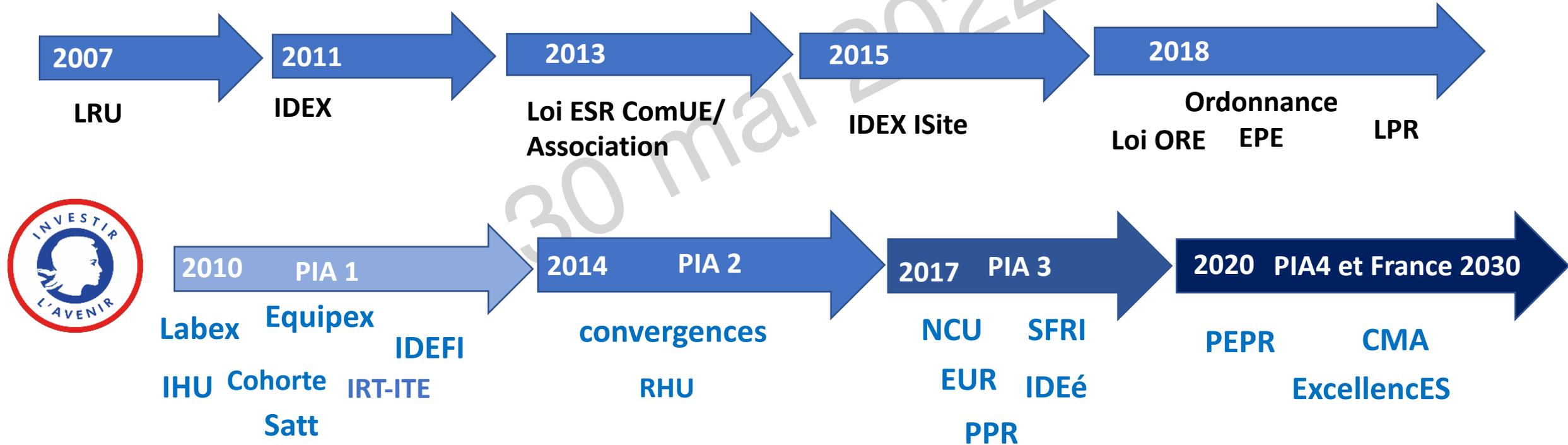
- Information et échange avec les partenaires du dialogue social dans toutes les instances
- Présentation et échange avec les directeurs de composantes de l'UCBL les 28 mars et 25 avril , dans chaque CDC à l'ULL2
- Présentation et échange avec représentants étudiants de l'UCBL le 1^{er} avril et dans les réunions de bureau à ULL2
- Présentation et échange avec les directeurs de services, réunions conjointes le 14 avril et le 19 mai
- Présentation et échange en AG de l'UCBL le 15 avril et de ULL2 les 1^{er} et 10 mars
- Présentation CA du 26 avril 2022 pour l'UCBL et du 22 avril pour ULL2

- Réunion conjointe 23 mai Directeurs Composantes, Unité de recherche, Labex
- Présentation premières orientation CA du 24 mai pour l'UCBL et du 20 mai pour ULL2
- Réunion conjointe représentants syndicaux le 30 mai
- Réunion conjointe élus étudiant (date à définir)



Evolution de l'ESR en France et transformation des sites universitaires

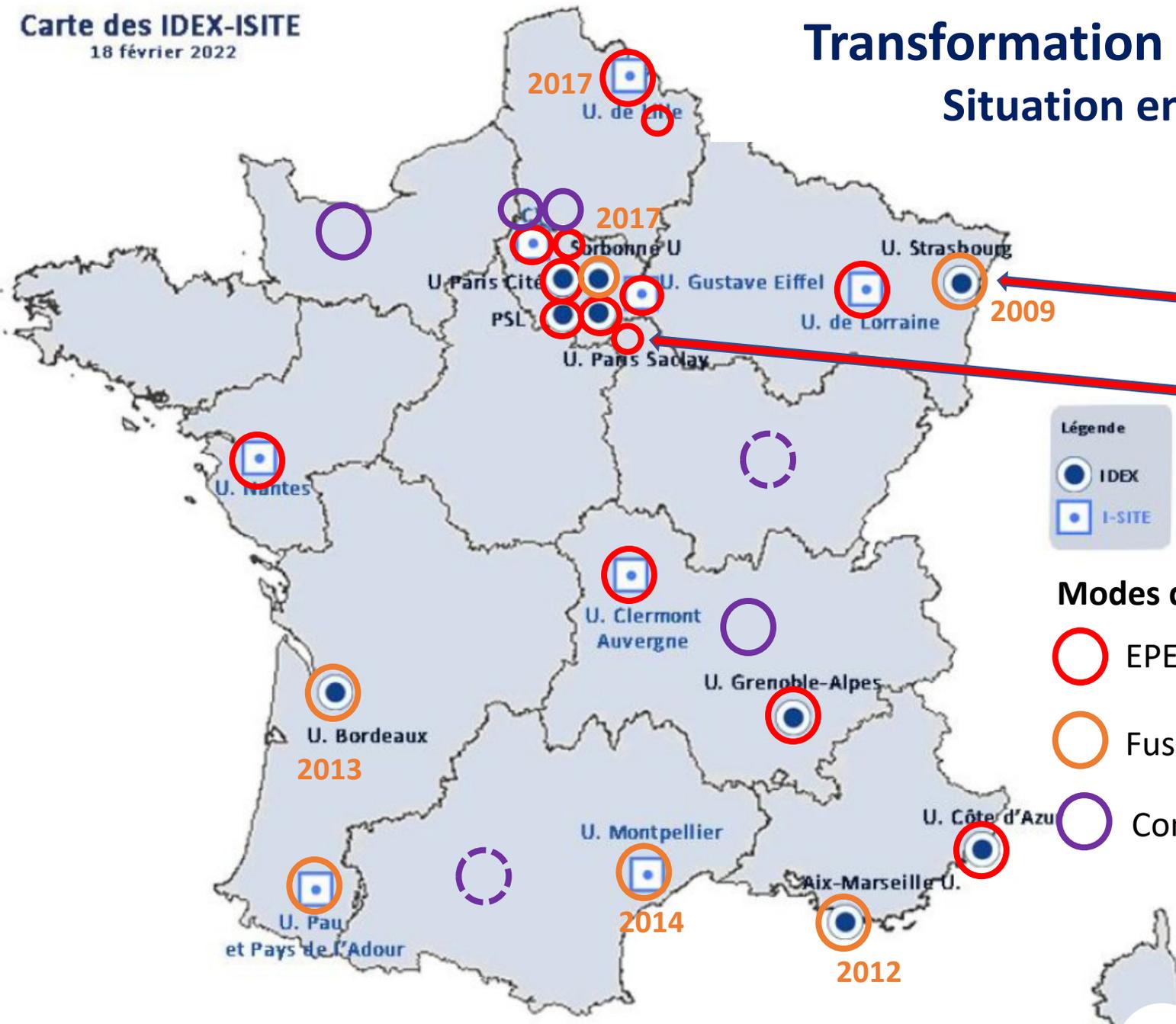
→ objectif: autonomie, souveraineté, attractivité et visibilité internationale



→ Projets en lien avec une stratégie et une politique d'établissements/site

Transformation du paysage ESR depuis 2009

Situation en 2022 après les PIA 1 et 2



Un processus commencé il y a plus de 10 ans...

...qui ne concerne pas uniquement les IDEX Isite

Légende

- IDEX
- I-SITE

Modes de regroupement

- EPE ordonnance 12 décembre 2018 (14 universités)
- Fusion code de l'éducation
- ComUE (12 dissoutes)

Un processus initié depuis plus de 10 ans, qui se poursuit...



20 Md€



100 Md€



53 Md€

Innovation santé 2030

Faire de la France
la 1^{re} nation européenne
innovante et souveraine
en santé

2021 – Conseil stratégique
des industries de santé (CSIS)

7 Md€

"Nous devons travailler collectivement à faire de nos universités des opérateurs de recherche à part entière, en renforçant leur autonomie. Une proposition concrète qu'il nous faudra discuter et concerter serait de leur confier la gestion [...] des laboratoires."

Un processus initié depuis plus de 10 ans, qui se poursuit...

Exemple de l'AAP ExcellencES

Appel à projets Excellence sous toutes ses formes



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anr®

« ExcellencES »¹

Deuxième levée : 1^{er} février 2022

Dernière levée : 31 octobre 2022

Investissements d'Avenir

Le type de dossier attendu:

- il vise une évolution profonde de l'établissement ou du site, de sa gouvernance et de son organisation, ou des métiers, des formations, de la recherche ou d'autres, pour atteindre les meilleurs standards internationaux ;
- il permet d'affirmer une « signature » distinguant le site au niveau national comme international ;

Le Système ESRI à Lyon St Etienne



Contexte actuel du site

L'arrêt de l'Idex et le morcellement institutionnel du site entraînent une incapacité à se positionner au mieux dans les grands programmes et stratégies au niveau national.

11 Membres Comue UdL



24 Associés Comue UdL



48% Etudiants
80% UMR CNRS
>80% publications WOS
>50% brevets, Licence S

Projet de création d'une université pluridisciplinaire (EPE)



Un acte fondateur : le consortium LYNX de l'AAP Excellence vague 1

Volonté de structuration et de transformation du site sur la base d'un projet académique, qui projette les établissements dans une nouvelle dynamique



International Agency for Research on Cancer



AAP PIA4 Excellence sous toutes ses formes V2

SHAPE-Med@Lyon

Structuring a one Health Approach for PErsonnalized Medecine

Retour du jury international sur le projet LYNX:

- Grand potentiel du site
- Force remarquable dans le domaine de la santé
- Nécessité d'une transformation institutionnelle plus affirmée

Projet PIA4 Excellence ShapeMed@Lyon,
création d'un Institut transdisciplinaire de la
recherche en santé impliquant fortement :

- l'Université Lyon 1 et l'Ecole CPE
- l'Université Lumière Lyon 2
- les centres hospitaliers (HCL, CLB, Vinatier)
- les Organismes de recherche (CNRS,

Inserm, INRIA, INRAé)

Projet institutionnel à l'échelle des établissements
: regroupement et constitution d'un EPE
pluridisciplinaire envisagé sur le périmètre Lyon 1,
Lyon 2 et l'Ecole CPE pour initier la transformation
du site lyonnais.



Une réflexion en cours à la ComUE qui fait consensus

Ce que sera la coordination de site :

- une coordination des établissements à l'interface avec le territoire (collectivités, monde socio-éco),
- un espace de concertation entre établissements,
- un soutien aux établissements par des fonctions support dédiées (immobilier, vie étudiante, accueil des chercheurs étrangers, ...),
- un lieu de mutualisation (offre de formations transversales pour les doctorants),

→ Changement de périmètres, des statuts et du modèle économique de la ComUE (ComUE expérimentale)

Ce que ne sera plus la ComUE:

- un EPCSCP qui définit et opère une stratégie académique,
- un établissement qui porte une marque universitaire
- un établissement qui délivre des diplômes
- un établissement qui opère la recherche et définit une stratégie internationale.

→ Nécessité d'un changement de nom

Les objectifs du projet de rapprochement L1, L2, CPE

- mieux servir nos missions académiques ;
- augmenter nos moyens d'aide à la formation et à la recherche ;
- renforcer la qualité des partenariats avec les autres établissements ESR du site et les organismes de recherche, afin de construire une stratégie partagée ;
- devenir un contributeur des grandes stratégies nationales de formation, recherche et d'innovation ;
- Plus compétitif dans les appels à projet nationaux et internationaux (européens en particulier) ;
- donner une meilleure visibilité à nos diplômes et à nos activités scientifiques, au niveau national et international.

Pourquoi les universités Lyon 1, Lyon 2, CPE ?

- créer un établissement pluridisciplinaire
 - couvrant les grands domaines de formation et de recherche en s'appuyant sur les forces et les complémentarités des deux universités les plus investies dans la recherche.
 - favorisant les perspectives transdisciplinaires sur des enjeux de société.
 - alliant leurs potentiels respectifs dans le domaine de l'innovation

Les délibérations des CA pour engager la réflexion sur le rapprochement

« L'Université Claude Bernard Lyon1, l'Université Lumière Lyon2 et l'école CPE Lyon, proposent d'engager une réflexion sur un rapprochement institutionnel et la création d'une grande université pluridisciplinaire qui contribuera au repositionnement stratégique des établissements et à la structuration du site lyonnais. Les chefs d'établissement demandent aux Conseils d'administration de donner leur accord de principe pour engager cette démarche. Les instances seront consultées régulièrement au cours de l'élaboration du projet et il leur reviendra de se prononcer sur les statuts du nouvel établissement »



VOTES

Membre en exercice : 28
Quorum : 14
Présents et représentés : 24
Dont :
Pour : 23
Contre : 1



Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 29
Dont :
Pour : 25
Contre : 4

Le projet de la nouvelle université

(extrait du texte présenté aux instances)

Constituer un acteur majeur des politiques nationales de formation, de recherche et d'innovation, en s'appuyant sur une stratégie d'établissement fondée sur la synergie des différents domaines disciplinaires.

La création de cet établissement à vocation à contribuer à la structuration du site et ainsi permettre de :

- Renforcer l'intensité des partenariats avec les organismes nationaux de recherche et les institutions du territoire (centres hospitaliers, autres universités et écoles) pour réaliser une recherche au plus haut niveau international ;
- Déployer une offre de formation attractive et inclusive, adossée aux grands enjeux de société, et développant l'interdisciplinarité ;
- Donner une meilleure visibilité aux diplômes et aux activités scientifiques, au niveau national et international, et ainsi renforcer l'attractivité de l'établissement et de son territoire ;
- Soutenir et renforcer les partenariats socioéconomiques et culturels ;
- Porter la stratégie du site dans les appels à projet nationaux et internationaux.

Bases de réflexion

Une université organisée en Pôles de Formation et de Recherche (PFR) (nom provisoire)

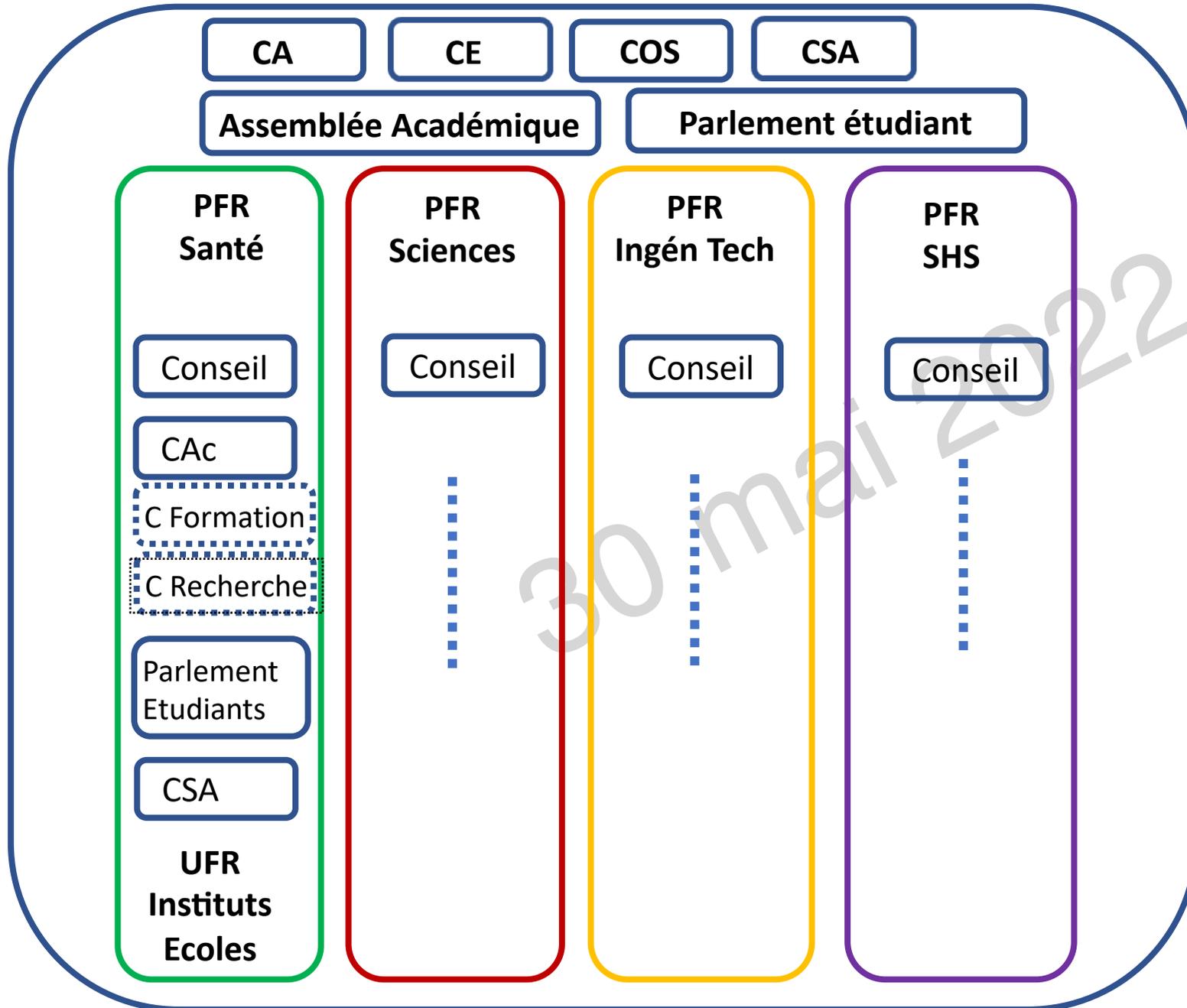
Chaque PFR regroupe des composantes actuelles des établissements au moment de la constitution de l'EPE : UFR, Écoles, Instituts.

Les équipes qui le souhaitent pourront proposer de redéfinir les périmètres des composantes actuelles à l'occasion de ce rapprochement.

Première proposition d'organisation des pôles, basée sur les périmètres académiques suivants (intitulés provisoires) :

- Ingénierie et technologie
- Santé
- Sciences
- Sciences humaines et sociales (ALL, DEG, SHS)

Bases de réflexion pour l'organisation académique et la gouvernance de la Nouvelle Université EPE



Bases de réflexion

Une organisation en « Graduate Schools » / « Ecoles universitaires »

Assurer l'articulation formation-recherche et le continuum master-doctorat : les « graduate schools »

Transversales aux PFR, les « graduate schools » rassemblent des formations de niveau master et des écoles doctorales formant un ensemble disciplinaire ou thématique cohérent et coordonné.

Elles visent l'amélioration de l'articulation master-doctorat pour la formation à et par la recherche.

Elles sont opérées par un ou plusieurs PFR.

Elles sont pensées dans une logique de site. Les établissements du site qui souhaiteraient s'y associer pourront également en être opérateur.

Bases de réflexion

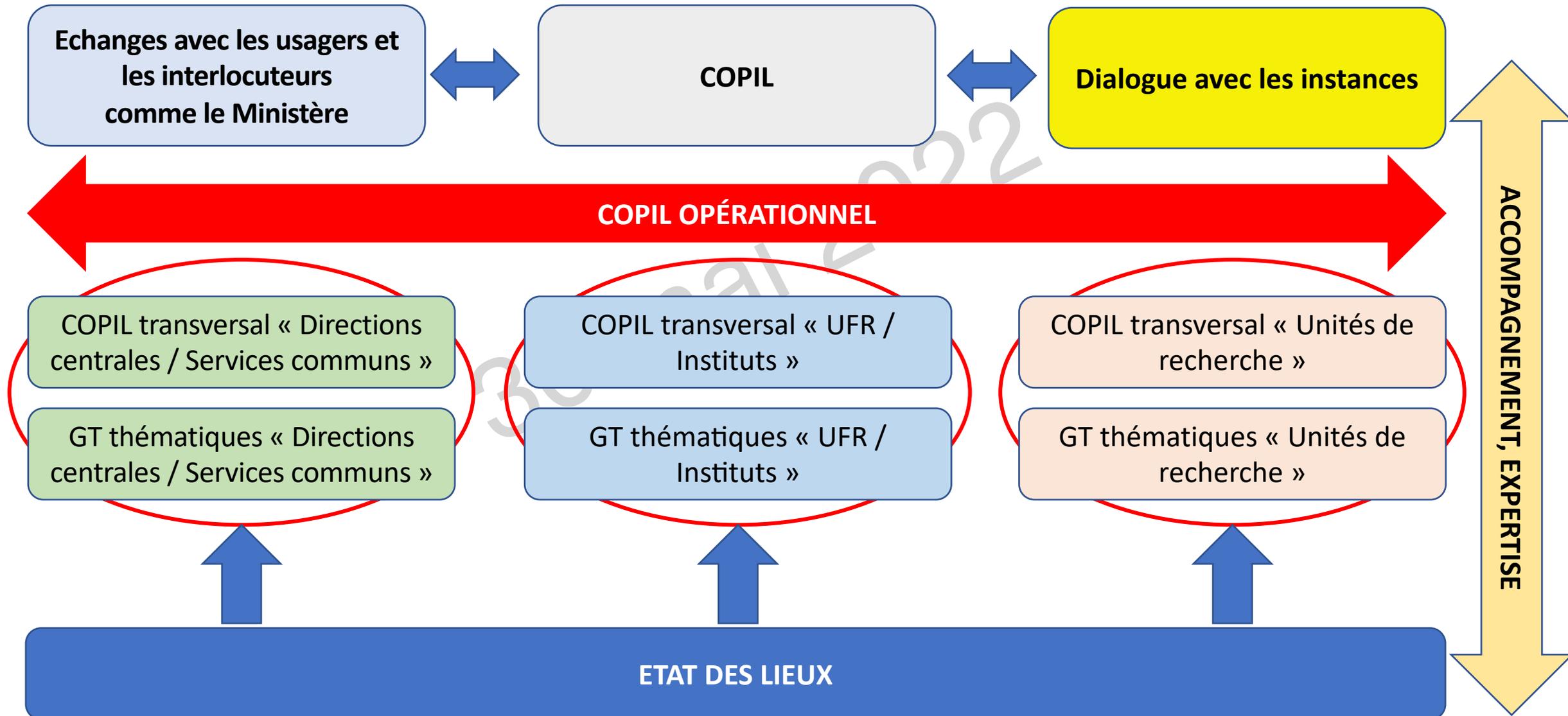
Les instituts thématiques pour favoriser les initiatives et projets pluridisciplinaires

- favoriser la recherche multi et transdisciplinaire adossée aux grands enjeux de société
- mis en place pour une durée de 5 à 10 ans.
- conçus dans une logique de site et partagés avec les établissements qui disposent de forces sur les thématiques retenues.
- permettront le cas échéant de donner une suite aux Labex, après 2024.

Méthode de conduite du projet de nouvel établissement:

- Le projet fera l'objet d'un travail collectif et participatif, afin de répondre aux attentes des étudiants et des personnels
 - Information régulière et échanges avec la communauté universitaire (personnels et étudiants)
 - Travail avec les composantes, services, unités de recherche
- Des ateliers et groupes de travail sont mis en place, en vue de la préparation d'un document d'orientation stratégique pour l'automne 2022, préfigurateur des futurs statuts de l'EPE.
- Les instances seront consultées régulièrement au cours de l'élaboration du projet et il leur reviendra de valider l'avancement du projet.

Méthode de conduite du projet de nouvel établissement



Première étape : établir un document d'orientation stratégique (DOS)

L'objectif est de définir :

- les valeurs du nouvel établissement ;
- le projet académique ;
- l'organisation interne du nouvel établissement ;
- les grands principes de gouvernance ;
- le pacte social.

Les groupes de travail sur les Pôles de Formation et de Recherche

Des groupes de travail sont mis en place pour chacun des pôles. Les éléments principaux de leur feuille de route sont, dans un premier temps :

- Faire des propositions sur les périmètres académiques initiaux des pôles
 - UFR / Instituts
 - Laboratoires (en rattachement principal ou secondaire)
- Faire des propositions sur l'intitulé des pôles

Retours attendus pour le 15 septembre 2022

Les ateliers sur les Instituts thématiques

Une première étape : un groupe de travail resserré pour faire de premières propositions d'instituts thématiques (6 à 8)

Des ateliers seront ensuite mis en place pour chacune des propositions d'Instituts thématiques. Leur feuille de route :

- Identifier les forces sur chacune des propositions d'institut thématique
- Confirmer (ou non) l'intérêt et la dimension transdisciplinaire des propositions d'instituts thématiques
- Faire des propositions pour préciser / (re)définir les thématiques de chacun des instituts

GT : propositions pour le 15 septembre

Ateliers : propositions pour le 15 décembre

Les travaux d'état des lieux sur l'organisation administration

Un état des lieux des organisations et des procédures a été lancé le 20 mai.

23 groupes de travail associant les directeurs des établissements vont être mis en place : « finances et comptabilité », « ressources humaines », « formation initiale », « formation continue et alternance », « systèmes d'information », « affaires juridiques et institutionnelles », etc.

Le travail d'état des lieux doit permettre de connaître, de formaliser et de comparer les fonctionnements actuels des établissements afin d'identifier les points de convergence et de divergence entre eux = il s'agit d'une photographie de l'existant qui ne préjuge pas de l'organisation administrative future. Différents livrables seront produits par les GT afin d'alimenter la réflexion. Ces travaux permettront de définir en fonction des priorités les GT à mettre en place.

Les directeurs généraux des services assureront le suivi de l'avancement des travaux.

Organisation du nouvel établissement

L'organisation et le fonctionnement du nouvel établissement aura un caractère transitoire.

L'organisation administrative cible sera atteinte dans les années qui suivent sa création (deux à trois ans).

30 mai 2022

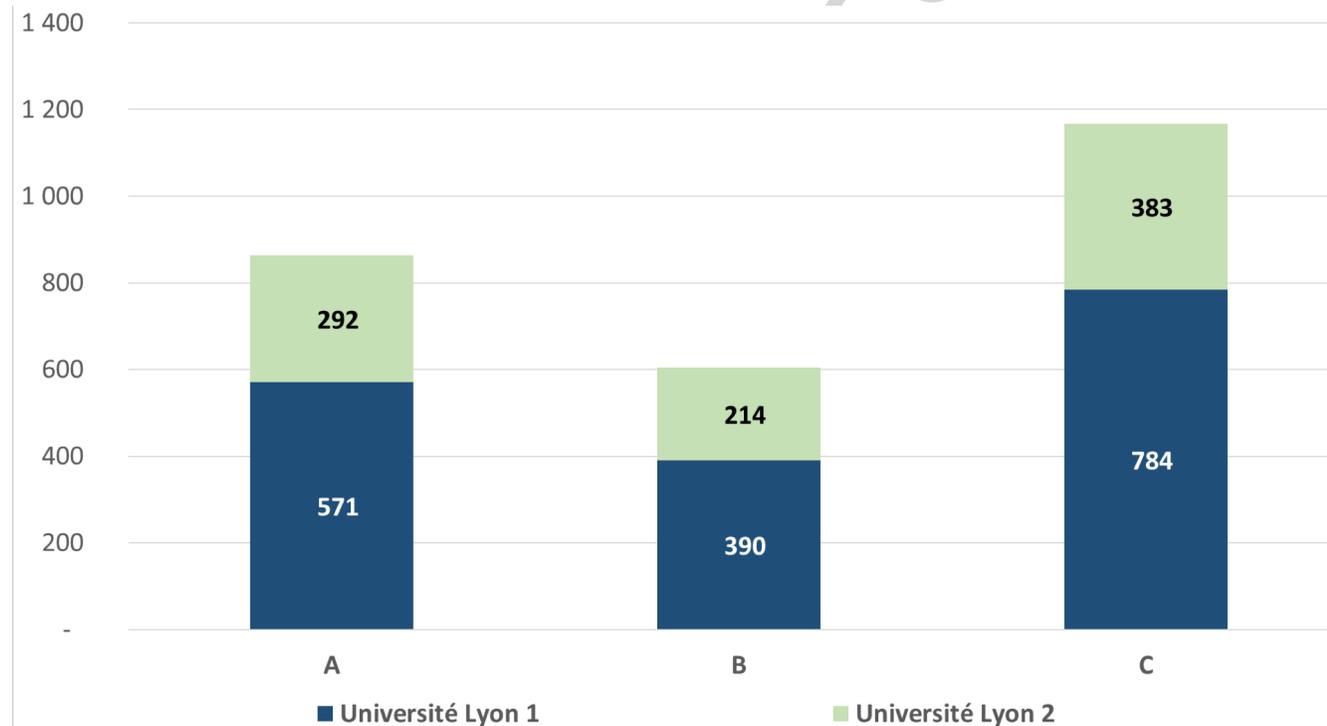
Quelques données de synthèse

ETP	LYON 1	LYON 2	Total
Enseignants et chercheurs titulaires	1 769	663	2 432
Enseignants et chercheurs contractuels	1 063	341	1 404
Sous-total enseignants et chercheurs (A)	2 832	1 004	3 836
BIATSS titulaires	1 256	575	1 831
BIATSS contractuels	489	314	803
Sous-total BIATSS (B)	1 745	889	2 634
Total (A) + (B)	4 577	1 893	6 470
Vacataires d'enseignement (unité = personne physique)	2 504	2 549	5 053

BIATSS titulaires / filières	LYON 1	LYON 2	Total
ITRF	933	369	1 302
AENES	246	155	401
Bibliothèque	71	48	119
Social et santé	6	3	9
CDI	84	92	176
CDD	405	222	627
Total	1 745	889	2 634

Quelques données de synthèse

BIATSS par catégories	LYON 1	LYON 2	Total
Catégorie A	571	292	863
Catégorie B	390	214	604
Catégorie C	784	383	1 167
Total	1 745	889	2 634



La prochaine étape : l'étude d'impact

Un chantier à lancer dès maintenant. Cette étude doit être disponible avant le vote des statuts du futur établissement au printemps 2023.

Il est proposé aux représentants des Comités d'hygiène et de sécurité des conditions de travail (CHSCT) de travailler sur le cahier des charges permettant de sélectionner le prestataire, dans le cadre d'un groupe de travail.

L'objectif est de disposer de ce cahier des charges avant la prochaine coupure estivale.